

“ los a catholicis exerceantur, utque eos qui in hoc deliquere  
“ rint coercere, et si opus fuerit earumdem ephemeridum  
“ lectionem fidelibus prohibere non omittant.” (Rescrit du 23  
Mars 1873.)

Nous publions, par la présente, cette règle de conduite ;  
et Nous ordonnons à tous ceux qui ont charge d'âme de s'y  
conformer exactement. Ainsi donc ne pourront être admis  
aux Sacrements ceux qui liront ou encourageront efficace-  
ment les journaux dans lesquels on prend à tâche de couvrir  
d'injures les pasteurs des âmes, parce qu'ils s'opposent à la  
propagation des principes erronés réprouvés par le Souverain  
Pontife ou par les premiers pasteurs, chargés par J. C. d'en-  
seigner au peuple les saines doctrines, déposées dans le sein  
de l'Eglise. A plus forte raison, faudra-t-il refuser les sacre-  
ments aux éditeurs qui écriront de telles insultes et à ceux  
qui les emploient pour rédiger les journaux dont ils sont pro-  
priétaires.

30. Appliquez-vous à bien étudier ces principes sacrés sur  
lesquels reposent le bonheur et la tranquillité de la religion  
et du gouvernement ; écoutez avec attention les instructions  
qui vous sont données sur ces graves sujets et lisez avec ardeur  
les bons livres qui en traitent.

40. Priez avec ferveur et persévérance, en demandant le  
don d'intelligence qui vous fera discerner l'erreur de la vé-  
rité, afin que vous ne soyez jamais flottants à tout vent de  
doctrine. Offrez à cette intention, les prières qui se font à la  
fin de chaque messe, par l'ordre de N. S. P. le Pape, aux  
Quarante Heures, à l'exposition des saintes Reliques et autres  
circonstances heureuses où Dieu se plaît à faire éclater son  
infinie bonté. Redoublez de ferveur, en faisant ces prières  
pendant les sessions du Parlement, afin que le St. Esprit dai-  
gne éclairer nos législateurs, pour que toutes les lois tendent  
à l'honneur de la religion et au plus grand bien du peuple.  
N'oubliez pas que le Prêtre, à chaque salut et bénédiction  
du St. Sacrement, chante l'Oraison de la Reine. Or, en priant  
pour notre Gracieuse Souveraine, dans un moment si solennel,